

Fiche de synthèse budgétaire

AVEC NOTICE EXPLICATIVE

(Extrait du Dossier d'accompagnement à l'élaboration du budget 2020)

Pôle Lycées - Service Dotations de fonctionnement des établissements		Fiche budgétaire 2020 (*)		Région île de France		
(*) La fiche en format Excel vous est envoyée par la boîte mail DGFL2020@iledefrance.fr : elle doit être complétée et retournée à la Région en format Excel à la même adresse mail. Puis envoyée en format pdf aux 2 autorités de contrôle : Rectorat / Région, via l'application Dém'Act et accompagnera ainsi le budget primitif dans l'acte "Budget initial" - acte transmissible du CA.						
Identification de l'établissement						
Code UAI						
Nom Lycée						
Adresse		Code postal :		Commune :		
Budget 2020						
Adopté (o/n) <small>(liste déroulante)</small>		IMPORTANT : les cellules sur fond pointillé sont verrouillées. Merci de ne pas les déverrouiller.				
Votes pour						
Votes contre						
Abstentions						
Effectifs Lycée	2019/2020	2018/2019	Différence			
Externes			0			
Nombre d'élèves inscrits à la demi-pension			0			
Internes			0			
Totaux Lycéens	0	0	0			
Effectifs collégiens			0			
Chauffage P1						
Géré par la Région ? (oui/non/partiellement) <small>(liste déroulante)</small> :						
Types de chauffage <small>(liste déroulante)</small> :						
Gaz		Electricité :				
F-uel		Chauffage urbain				
Autres						
Participations aux charges communes des services et/ou organismes hébergés						
UFA / CFA (Oui/Non)	2020	2019	Greta (O/N)	2020	2019	
Participation au fonctionnement général (charges communes) (dont ALO) (en %) :			Participation au fonctionnement général (charges communes) (dont ALO) (en %) :			
Montant (en €)			Montant (en €)			
Cité mixte (O/N)	2020	2019	EMOP* (O/N)	2020	2019	
Participation au fonctionnement général (charges communes) (dont ALO) (en %)			Participation au fonctionnement général (charges communes) (dont ALO) (en %)			
Montant (en €)			Montant (en €)			
Effectifs collégiens 2019-2020	0	0	* Equipe mobile d'ouvriers professionnels			
Autres services ou organismes hébergés :						
				2020	2019	
Participation au fonctionnement général (charges communes) (dont ALO) (en %)						
Montant (en €)						
Fonds de roulement net global						
Montant du fonds de roulement net global (FRNG) au dernier compte financier 2018 (a)						
Total des prélèvements autorisés en 2019 (b)						
Montant du FRNG prévisionnel au 31/12/2019 (a)-(b)						
Prélèvement proposé au BP 2020						
<i>Dont pour le fonctionnement</i>						
<i>Dont pour l'investissement</i>						
Montant du FRNG estimé après le BP 2020						
Présentation synthétique du Budget Fonctionnement						
BUDGET FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	<small>dont dotation globale de fonctionnement (DGFL)</small>	Résultat/Déficit	Part en % des dépenses du service général	(*) Services généraux : saisir page 2 en premier, les infos seront rapatriées automatiquement
Activités Pédagogiques (*)	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	
Vie de l'Élève (*)	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	
Administration et Logistique (*)	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	
Total Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	pour info: DGFL notifiée=
Détail des services spéciaux					Part en % des dépenses des services spéciaux	montant à saisir:
Service Restauration et Hébergement				0,00		
Bourses Nationales				0,00		
Autre service spécial 1				0,00		
Autre service spécial 2				0,00		
Total Services spéciaux	0,00	0,00		0,00	#DIV/0!	écart éventuel=
Total Budget Fonctionnement/Résultat ou Déficit	0,00	0,00		0,00		0,00
Capacité d'autofinancement (CAF) ou Insuffisance d'autofinancement (IAF) (donnée à renseigner)						
Section d'investissement						
Rappel : Si vous disposez d'un budget d'investissement, la saisie de cette section est obligatoire						
	Emplois			Ressources		
Dépenses d'investissement	Subvention d'investissement Région					
	Taxe d'apprentissage					
	Autres					
	Financement par excédent du fonctionnement budget N (CAF)					
	Prélèvement sur fonds de roulement					
Opérations d'investissement propres au service restauration hébergement*						
Dépenses d'investissement	Subvention d'investissement Région					
	Subvention d'investissement autres					
	Autres					
	Financement par excédent du fonctionnement budget N (CAF)					
	Prélèvement sur fonds de roulement					
Total des emplois	0,00			Total des ressources		
				0,00		

* Si le service restauration et hébergement est géré en service spécial, les dépenses d'investissement peuvent être identifiées par un code activité.

L'équilibre des contributions entre services					
DEPENSES libellé	Montant	RECETTES libellé	Montant		
6588 - SRH		7588 du SRH	0,00		
6588 - EMOP		7588 de l'EMOP	0,00		
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00		
Ecart	0,00				

Actions prévues financées à l'aide de la dotation solidarité					
Liste des actions prévues :					Coût prévisionnel des actions
1/					
2/					
3/					
4/					
5/					
				Total	0,00

A titre indicatif, montant de la dotation solidarité Région inclus dans la DGFL 2020

BUDGET 2020 - Services généraux (AP, VE, ALO)					
AP - Activités pédagogiques					
Dépenses	BP 2020	BP 2019	Recettes	BP 2020	BP 2019
Report total des dépenses			Dotation globale de fonctionnement		
			Contributions entre services de l'établissement (compte 7588)		
			Contributions des budgets annexes, du service formation continue (ex: GRETA CFA - comptes 7586 - 7587)		
			Subventions spécifiques (code 1)		
			Subventions spécifiques (code 2)		
			Participation des familles		
			Taxe d'apprentissage		
			Autres financements		
Total dépenses AP	0,00	0,00	Total recettes AP	0,00	0,00
Résultat/Déficit AP (recettes - dépenses)	0,00	0,00			

VE - Vie de l'élève					
Dépenses	BP 2020	BP 2019	Recettes	BP 2020	BP 2019
Report total des dépenses			Dotation globale de fonctionnement		
			Subventions spécifiques (code 1)		
			Compensation régionale QF (code 2)		
			Autres subventions spécifiques (code 2)		
			Autres financements		
Total dépenses VE	0,00	0,00	Total recettes VE	0,00	0,00
Résultat/Déficit VE (recettes - dépenses)	0,00	0,00			

ALO - Administration et logistique					
Dépenses	BP 2020	BP 2019	Recettes	BP 2020	BP 2019
Chauffage P1 (électricité, gaz, autres)			Dotation globale de fonctionnement		
Electricité (hors chauffage)			Participation aux charges communes (Restauration)		
Gaz (hors chauffage)			Participation aux charges communes (collège)		
Eau			Participations aux charges communes UFA ou CFA)		
Autres charges			Participations aux charges communes (GRETA)		
Sous-total Viabilisation	0,00	0,00	Participation aux charges communes (EMOP)		
Travaux			Participation aux charges communes (Autres organismes hébergés)		
CTO, CEO			Recettes neutralisant les dépenses des agences comptables et contrats aidés		
Autres charges d'entretien			Subventions spécifiques (code 2)		
Sous-total Entretien	0,00	0,00	Produits de location		
Impôts et taxes			Autres		
Autres charges d'administration			Neutralisation des amortissements		
Sous-total Administration	0,00	0,00	Total recettes ALO	0,00	0,00
Dotations aux amortissements					
Provisions					
Total dépenses ALO	0,00	0,00	Total Recettes des serv.généraux	0,00	0,00
Résultat/Déficit ALO (recettes - dépenses)	0,00	0,00			

Gestion de la restauration					
Type de restauration (Production / Office de réchauffage / Cuisine centrale / Accueil par une autre structure) (liste déroulante) :					
Nom de la structure d'accueil :					
Mode de gestion (Régie / Marché Public / Délégation de service public) (liste déroulante) :					
En cas de Marché ou Délégation : Préciser le nom du prestataire :					
				2020	2019
Taux de charges de fonctionnement voté par le Conseil d'Administration (uniquement restauration) en %					
Montant (en €) reversé en ALO (ne pas saisir)				0,00	0,00

Détail des dépenses de restauration et d'hébergement (uniquement Restauration si l'identification des charges et des produits liée à la restauration est possible)					
Dépenses	BP 2020	BP 2019	Recettes	BP 2020	BP 2019
Coût des denrées			Produits tarification élèves		
Reversement sur Recettes Restauration (RRR)			Produits tarification commensaux		
FORSH			Subvention Région (bio, subv équilibre...)		
Participation aux charges communes des services généraux (fluides, produits d'entretien...)			Subvention Etat		
Autres charges : contrat d'entretien...			Autres recettes		
Total dépenses Restauration & hébergement	0,00	0,00	Total recettes Restauration	0,00	0,00
Résultat/Déficit (recettes - dépenses)	0,00	0,00			

NOTICE EXPLICATIVE POUR REMPLIR LA FICHE

La fiche budgétaire permet d'avoir une présentation synthétique du budget des EPLE, des outils d'appréciation sur leur situation financière d'une manière générale, et notamment lors des demandes de dotation complémentaire (fonds commun de fonctionnement DGFL, maintenance immobilière, fonds d'urgence...).

Celle-ci est aussi envoyée à la boîte mail de votre chef d'établissement, au format Excel, à partir de la boîte mail dédiée de la Région, DGFL2020@iledefrance.fr. Ceci permet au gestionnaire de l'établissement de la compléter puis de la retourner à la même boîte mail Région.

1 – Syntaxe du **Nom** attribué au **fichier Excel** de la fiche budgétaire :

CodeUAINomdulycéeCommune

Ex : 0750647WTURGOTPARIS3.xls
772228DJEANVILARMEAUX.xls

2 – Dans l'**objet** du mail adressé à DGFL2020@iledefrance.fr, indiquer le **code UAI**, le **nom de votre lycée**, ainsi que la **commune** pour permettre l'identification rapide de votre établissement lors de la réception des messages par la Région.

Ex : **objet** : 0750647WTURGOTPARIS3 - puis...fiche budgétaire, questions relatives à la DGFL...

3 – A signaler : les cellules sur fond pointillé contiennent des formules et sont verrouillées. Il ne faut en aucun cas les déverrouiller.

4 - Cette fiche comprend les informations suivantes à saisir :

- **L'identification de l'établissement**
- **Les conditions de vote du budget de votre établissement**
- **L'évolution des différents effectifs d'une année à l'autre**
- **Le type de chauffage avec gestion par la Région ou non**

« Géré par la Région ? »

Dans le cadre du double objectif de mise en application du Plan Climat et de maîtrise du coût de l'énergie par la baisse du coût d'achat et la modération de la consommation, la Région procède à une reprise en direct des marchés de chauffage et de l'électricité des EPLE en Ile-de-France. (voir page 3)

- **Les participations aux charges communes de service et/ou des organismes hébergés**

Les services spéciaux et/ou les budgets annexes versent aux services généraux du budget principal (notamment pour le service ALO) une participation aux charges communes correspondant aux charges générées par l'utilisation des locaux de l'établissement support.

- **Le fonds de roulement net global (FRNG) estimé après le BP 2020**

à signaler : saisir d'abord la partie prélevée pour la section fonctionnement et celle pour la section investissement, le prélèvement effectué pour l'équilibre du Budget 2020 se fera automatiquement.

Il s'agit de déterminer le nouveau fonds de roulement net global (FRNG) après l'élaboration du budget 2020, tenant compte :

- *des résultats du dernier compte financier 2018*

- diminués des prélèvements de DBM de l'exercice 2019
- et éventuellement du prélèvement effectué pour l'équilibre du budget 2020 qui doit distinguer la partie prélevée pour la section fonctionnement et celle pour la section investissement

- **La présentation synthétique du budget de fonctionnement**

à signaler :

pour les services généraux : saisir d'abord la structure des services généraux page 2, les totaux AP, VE et ALO s'inscriront automatiquement dans cette présentation synthétique en Dépenses et en Recettes ;

pour les services spéciaux : les montants sont à saisir.

- une section fonctionnement : fonctionnement courant de l'établissement qui retrace les activités principales de l'établissement :
 - service général « activités pédagogiques » codifié AP :
 - Dépenses et recettes relatives à l'enseignement initial, à la formation continue et à l'apprentissage, aux stages et périodes de formation en entreprises, aux voyages scolaires et sorties pédagogiques.
 - service général « vie de l'élève » codifié VE :
 - Dépenses et recettes relatives à l'amélioration de la vie des élèves et des étudiants, aux actions visant la santé et la citoyenneté et aux actions mises en œuvre à l'initiative des élèves, aux diverses aides sociales, à l'exception des bourses nationales.
Important : La prise en charge budgétaire de la **compensation régionale au titre de la tarification de la restauration scolaire au quotient familial fait l'objet d'une inscription dans le service « Vie de l'élève »** du budget général de l'établissement (codification 2QF en dépenses et en recettes).
 - service général « administration et logistique » codifié ALO :
 - Dépenses et recettes relatives à la viabilisation, au fonctionnement, à l'entretien général et à l'administration de l'EPL. Il comprend les opérations de sorties d'inventaire des immobilisations, d'amortissements, de provisions et de reprise de dotations.
 - services spéciaux qui identifient les activités annexes mises en œuvre :
 - nécessaires pour isoler des dépenses et des recettes du fonctionnement général de l'EPL,
 - exemples : bourses nationales, service de restauration et d'hébergement, services mutualisés comme la gestion des payes.

La colonne « recette ...(DGFL) » donne une information complémentaire sur la répartition de la DGFL dans les recettes par service, laquelle peut être budgétisée dans un seul service ou répartie entre les trois services généraux (AP, VE et ALO).

CAF ou IAF (section de fonctionnement) : le montant à saisir provient de votre document BP 2020, résultant d'un calcul automatique de votre logiciel de préparation budgétaire GFC.

- **Le financement des investissements**

- une section investissement : opérations affectant la composition du patrimoine. Elle retrace les investissements effectués et leur mode de financement.
- L'établissement peut distinguer les investissements réalisés pour la restauration et l'hébergement dans le tableau (des codes d'activité Région appropriés sont disponibles – voir tableau page 11-12).

- **L'équilibre des contributions entre services**

Il s'agit notamment des contributions du SRH aux services généraux. Les contributions entre services généraux sont prohibées, l'équilibre de ceux-ci s'appréciant globalement.

Elles sont identifiées en dépenses par le code d'activité obligatoire 0CINTxxxx (domaine et 4 derniers caractères selon le tableau des codes activité recommandés par la Région) et inscrites en recettes sur le service auquel elles contribuent au compte 7588. Les totaux des dépenses codifiées 0CINT et des recettes au compte 7588 doivent être strictement égaux sur l'ensemble du budget.

- **Les actions prévues à l'aide de la dotation de solidarité**

Pour les lycées éligibles, les projets d'actions 2020 doivent être répertoriés dans la fiche, puis développés dans le rapport du chef d'établissement.

- **La structure du budget des services généraux**

Dépenses

Pour le service ALO, les dépenses sont regroupées en rubrique :

Viabilisation

Chauffage P1 (électricité, gaz, autres)

Electricité (hors chauffage)

Gaz (hors chauffage)

Eau

Autres charges

Entretien

Travaux

CTO, CEO

Autres charges d'entretien

Administration

Impôts et taxes

Autres charges d'administration

Dotations aux amortissements

Provisions

CAF ou IAF (Services généraux) : *Le montant à saisir doit être calculé par vos soins.*

Recettes

Les recettes sont regroupées par service et par rubrique :

Dotation globale de fonctionnement

Subventions spécifiques (code 1) (recettes provenant de l'Etat)

Subventions spécifiques (code 2) (recettes spécifiques provenant de la Région et d'autres collectivités)

Compensation régionale au titre de la tarification de la restauration scolaire au quotient familial (code 2)

Participation des familles

Taxe d'apprentissage

Produits de location

Participation aux charges communes (Restauration et hébergement)

Participation aux charges communes (collège)

Participation aux charges communes (UFA ou CFA)

Participation aux charges communes (GRETA)

Participation aux charges communes (EMOP)

*Participation aux charges communes (Autre organismes hébergés)
Agence comptable et Contrats aidés (et toutes recettes neutralisant (finançant) les dépenses budgétisées)
Autres financements
Neutralisation des amortissements*

- **La gestion de la restauration**

Le taux de charges de fonctionnement : il s'agit du taux voté par le Conseil d'Administration concernant la restauration.

Afin de connaître la fourchette de taux préconisée par la Région, ainsi que les informations complémentaires permettant de renseigner le tableau « Détail des dépenses de restauration et hébergement » :

- Se référer au « Vade-mecum gestionnaire - année scolaire 2019-2020 » disponible sur le site lycéees.iledefrance.fr.

Important :

- 1- La prise en charge budgétaire de la **compensation régionale au titre de la tarification de la restauration scolaire au quotient familial fait l'objet d'une inscription dans le service « Vie de l'élève » du budget général de l'établissement** (codification 2QF en dépenses et en recettes)
- 2- **La dépense « Reversement sur Recettes Restauration » fait l'objet d'une inscription au service SRH** (codification 2RR).

Le montant (en €) reversé en ALO (*ne pas saisir*) sera repris automatiquement du tableau « **Détail des dépenses de restauration et d'hébergement** », ligne « Participation aux charges communes des services généraux (fluides, produits d'entretien...) », une fois renseigné par vos soins.